



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 23/10/2024 / _____

Dossier complet le : 30/10/2024 / _____

N° d'enregistrement : F01124P0193

1 Intitulé du projet

Construction d'un gymnase et de ses annexes

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Commune de Méry-sur-Oise

Raison sociale

N° SIRET

2 1 9 5 0 3 9 4 3 0 0 0 1 7

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Eon

Prénom(s)

Pierre-Édouard

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41.a	Aire de stationnement ouverte au public supérieur à 50 unités (70 places)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un gymnase en structure bois et couverture textile, et construction des annexes en maçonnerie comprenant vestiaires, salle de convivialité et espace d'activité.

Il s'agit d'un bâtiment à simple rez-de-chaussée pour la partie du gymnase et d'un bâtiment à R+1 pour la partie vestiaire. En effet, une salle d'activité et un club house seront réalisés à l'étage des vestiaires sportif.

Le gymnase fait 46,47m de long, sur 29,98m de large et 11,05m au point le plus haut et 7.44m à l'égout du toit.

Le bâtiment vestiaire et salle d'activité fait 20,39m au plus large, sur 26,83m et 7.85m de haut.

La parcelle 000D114 sur lequel le gymnase s'implante fait 47507m² et comporte déjà un stade de football, des vestiaires de football et un parking existant.

La surface plancher créée du projet est de 2025m².

A ce jour, aucun autre projet n'est prévu aux alentours.

Le projet comprend également la réalisation d'un nouveau parking, la notice paysagère ci-joint explique clairement les limites du projet paysager sur l'environnement existant.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de la construction du gymnase, les enjeux et objectifs poursuivis par ce projet sont les suivants :

- Garantir la continuité du service public,
- Répondre aux activités existantes et aux nouvelles demandes,
- Créer des équipements multigénérationnels ouverts à tous et répondant à une diversité de pratiques : associations, EPS scolaire...
- Dimensionner et qualifier le projet au regard des besoins actuels et en complémentarité avec l'existant, « libérer / désengorger » les espaces annexes (stockage notamment) / créer des espaces annexes de « confort » et de « convivialité »,
- Améliorer les conditions d'accueil et faciliter l'accessibilité aux équipements sportifs,
- Placer le développement durable au cœur du projet et intégrer les futurs aménagements dans leur environnement,

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Réalisation des terrassements puis des fondations, levage de la structure bois lamellé collé du gymnase, mise en place de la couverture et du bardage.

En parallèle, construction des annexes en maçonnerie, réalisation de la couverture et du bardage.

Réalisation du second œuvre une fois le clos et couvert du bâtiment réalisé.

Réalisation des abords et du parking.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Utilisation du gymnase par la commune et par les associations sportives.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépôt du permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
66,76m de long par 33,83m de large	mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Chemin de Pontoise à Vaujours

Lieu-dit : _____

Localité : Méry-sur-Oise

Code postal : 9 5 5 4 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques⁽¹⁾

Long. : 0 2 ° 1 0 ' 5 5 " E Lat. : 4 9 ° 0 3 ' 1 4 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Méry-sur-Oise

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Méry-sur-Oise - Zone UP

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la Vallée de l'Oise PPR Mouvements de Sols
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI Approuvé le 5 juillet 2007
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nappe de l'Éocène inférieur et moyen
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrassements du projets pour réaliser la plateforme et les fondations.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le gymnase peut être source de bruit lors de compétition sportive
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le gymnase est en couverture textile translucide, les éclairages du gymnase seront visibles la nuit depuis l'extérieur.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'une étude environnemental. Le projet ne vient pas modifier le boisement existant non protégé attenant et n'impacte pas son environnement proche.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Permis de construire	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Rapport géotechnique G2 PRO	<input checked="" type="checkbox"/>
3	La notice paysagère du projet	<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom EON

Prénom Pierre-Edouard

Qualité du signataire Maire de Méry-sur-Oise

A MERY SUR OISE

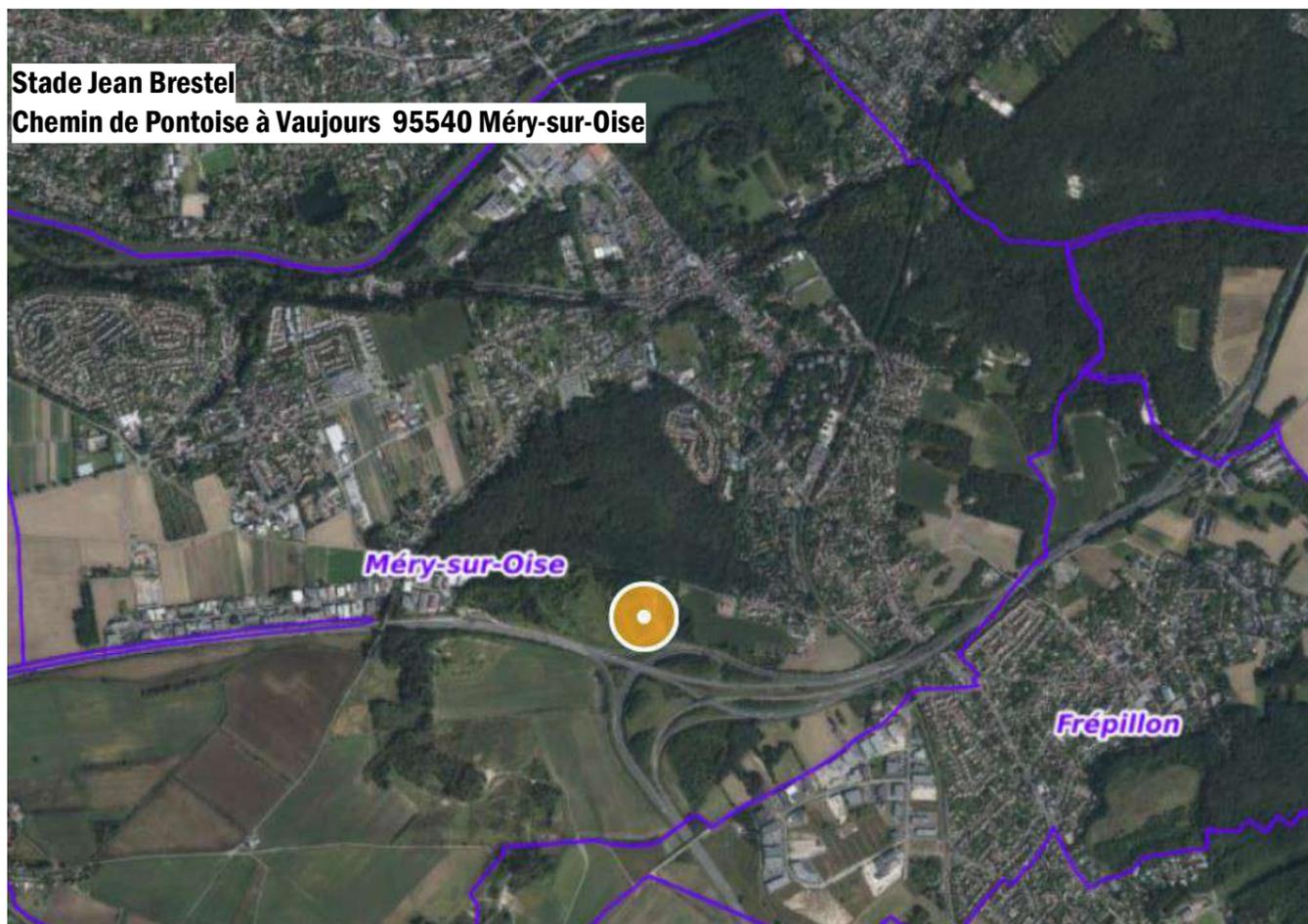
Fait le ___ / ___ / ___

Le Maire,



Pierre-Edouard EON
Vice-président du conseil départemental
du Val d'Oise

Signature du (des) demandeur(s)



VILLE DE MERY-SUR-OISE

14, Avenue Marcel Perrin, 95540 Méry-sur-Oise

CONSTRUCTION D'UN GYMNASE EN ARCHITECTURE TEXTILE

Stade Jean Brestel
Chemin de Pontoise à Vaujours 95540 Méry-sur-Oise

PERMIS DE CONSTRUIRE

Nomenclature des révisions

Numéro de révision	Date de révision	Description de la révision	Remis à
--------------------	------------------	----------------------------	---------

AAMR *Jon*

SARL AGENCE
D'ARCHITECTURE
MORIN ROUCHÈRE
DPLG N° ON S16532

78, avenue Aristide Briand
94240 L'Hay-les-Roses
T. 01 46 64 35 53 / F. 01 45 47 90 44
archimorinparis@gmail.com
N° SIRET : 800 684 870 R.C.S. CRETEIL

AAMR
AGENCE
D'ARCHITECTURE
MORIN ROUCHÈRE

Agence d'Architecture Morin Rouchère

78, avenue Aristide Briand
94240 L'Hay-les-Roses
T. 01 46 64 35 53
@ : archimorinparis@gmail.com

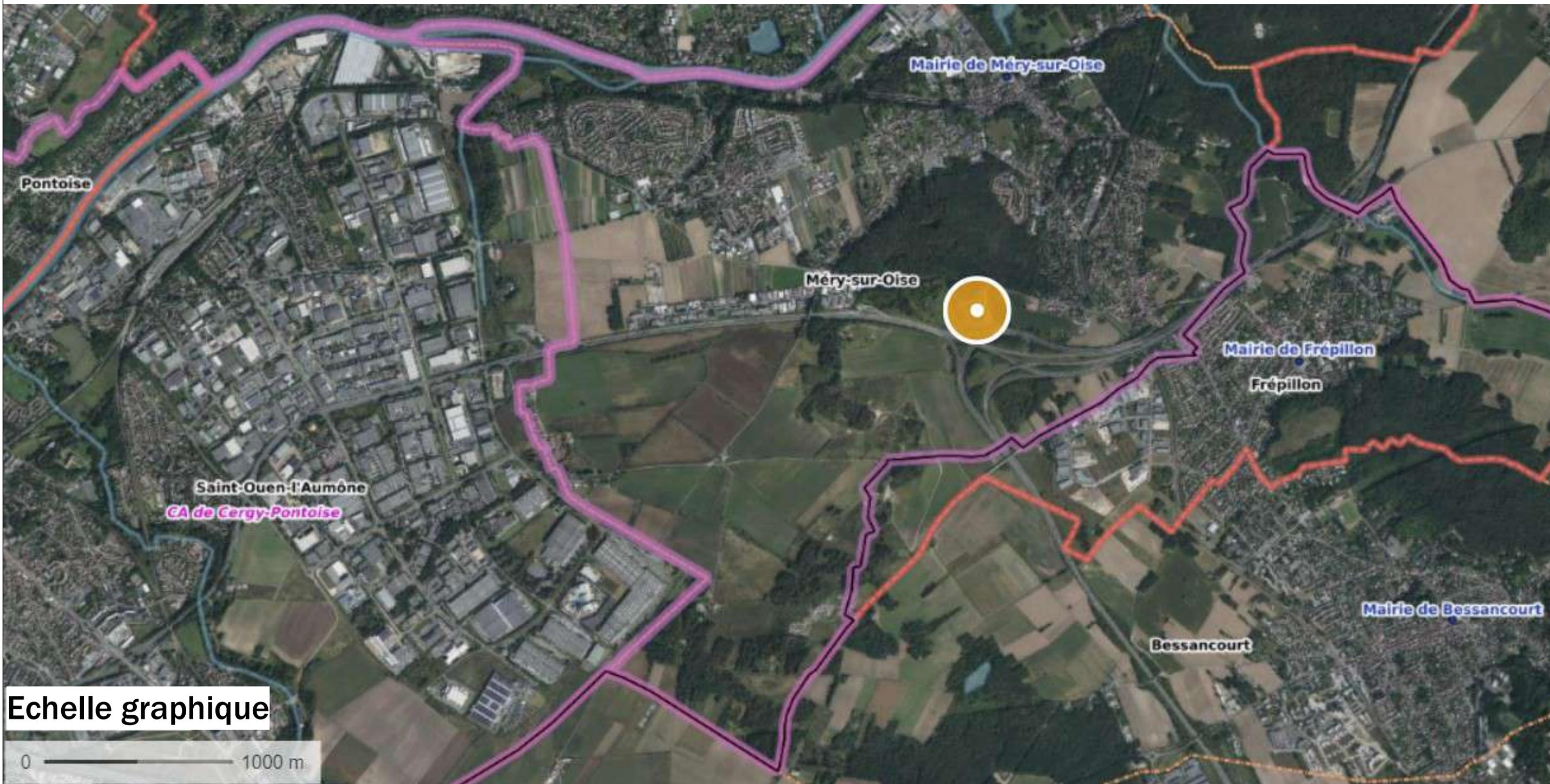
PRESENTATION

Numéro de la
feuille :

PC00

Date : **26-09-24**

Echelle :



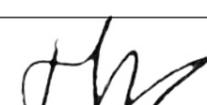
Echelle graphique

0 ————— 1000 m

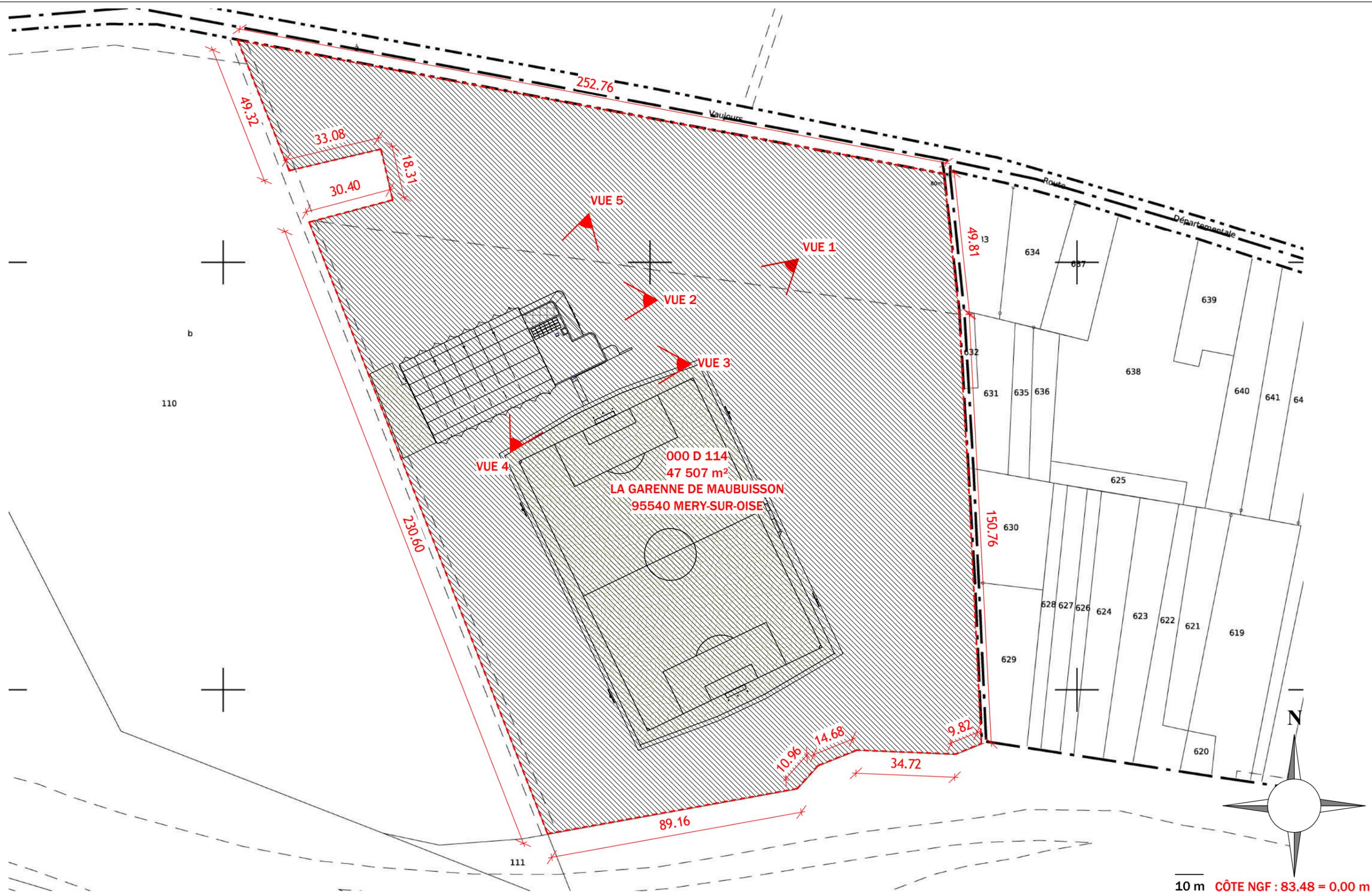
AAMR AGENCE D'ARCHITECTURE MORIN ROUCHÈRE
 78, avenue Aristide Briand 94240 L'Hay-les-Roses
 T. 01 46 64 35 53 / F. 01 45 47 90 44
 archimorinparis@gmail.com

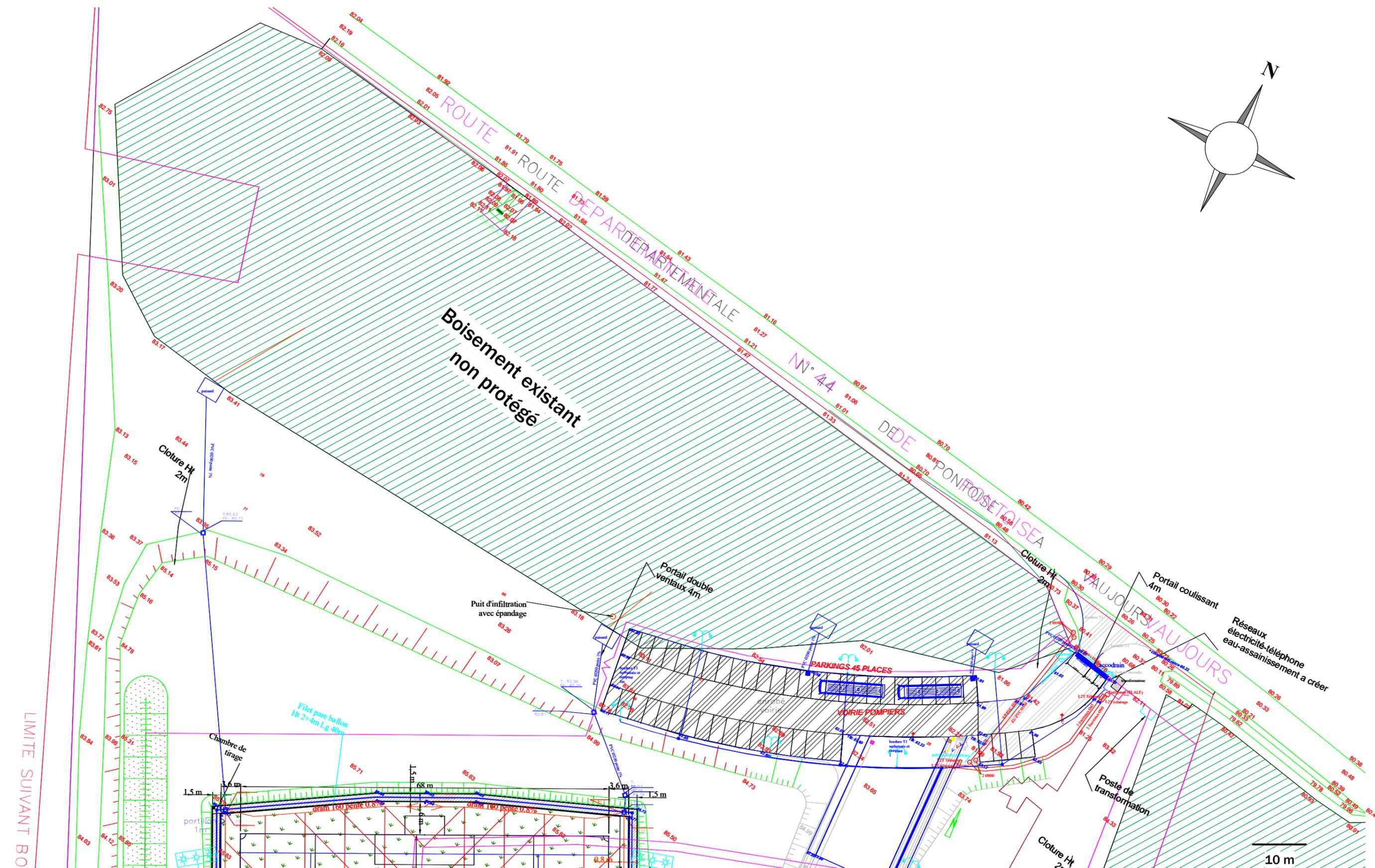
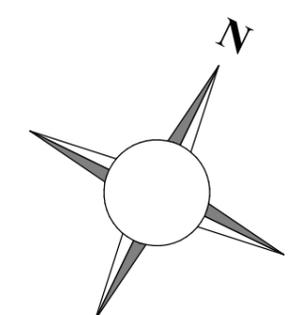
VILLE DE MERY-SUR-OISE
14, Avenue Marcel Perrin,
95540 Méry-sur-Oise

PLAN DE SITUATION
 CONSTRUCTION D'UN GYMNASE EN ARCHITECTURE TEXTILE
 Stade Jean Brestel
 Chemin de Pontoise à Vaujours 95540 Méry-sur-Oise

PERMIS DE CONSTRUIRE


PC01
 26-09-24

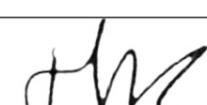




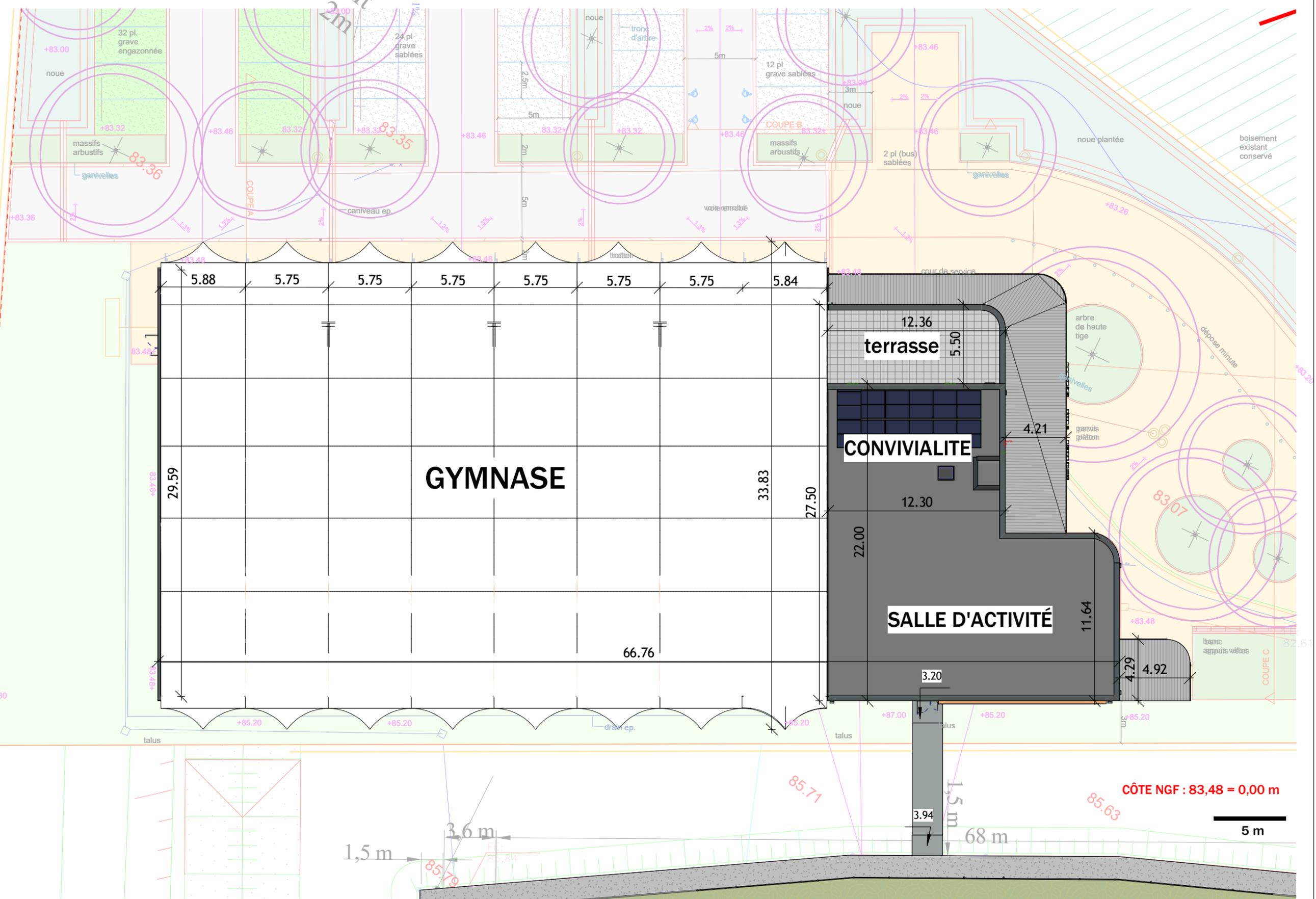
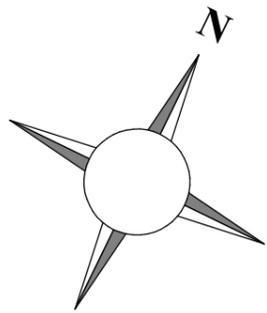
AAMR AGENCE D'ARCHITECTURE MORIN ROUCHÈRE
 78, avenue Aristide Briand 94240 L'Hay-les-Roses
 T. 01 46 64 35 53 / F. 01 45 47 90 44
 archimorinparis@gmail.com

VILLE DE MERY-SUR-OISE
14, Avenue Marcel Perrin,
95540 Méry-sur-Oise

PLAN MASSE - EXISTANT
 CONSTRUCTION D'UN GYMNASE EN ARCHITECTURE TEXTILE
 Stade Jean Brestel
 Chemin de Pontoise à Vaujours 95540 Méry-sur-Oise

PERMIS DE CONSTRUIRE


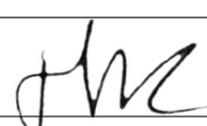
PC02.2
 26-09-24 1:650



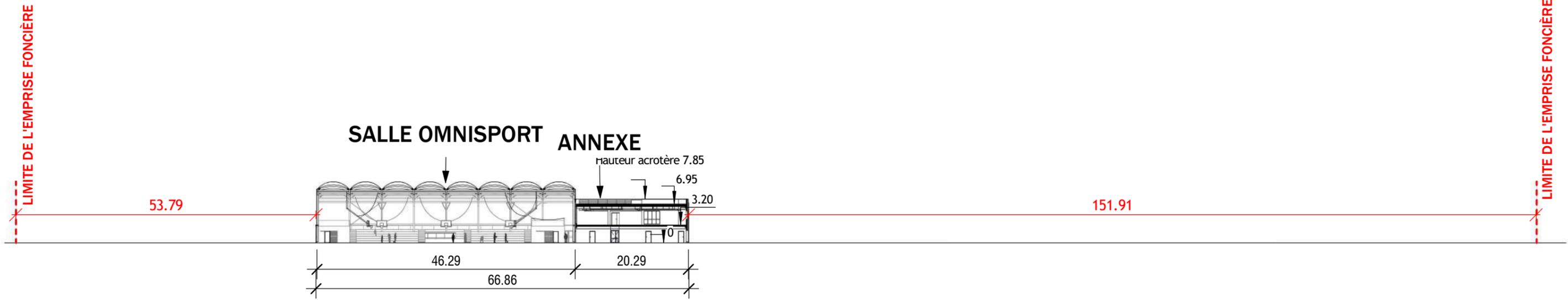
AAMR AGENCE D'ARCHITECTURE MORIN ROUCHÈRE
 78, avenue Aristide Briand 94240 L'Hay-les-Roses
 T. 01 46 64 35 53 / F. 01 45 47 90 44
 archimorinparis@gmail.com

VILLE DE MERY-SUR-OISE
14, Avenue Marcel Perrin,
95540 Méry-sur-Oise

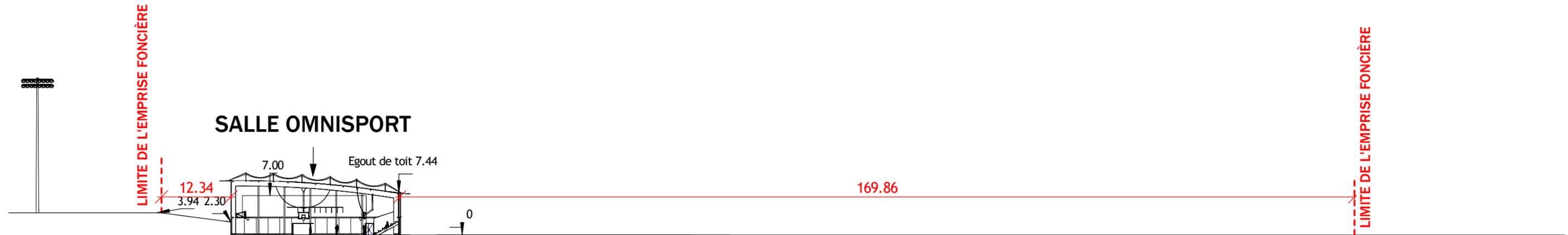
PLAN MASSE - PROJET
 CONSTRUCTION D'UN GYMNASSE EN ARCHITECTURE TEXTILE
 Stade Jean Brestel
 Chemin de Pontoise à Vaujours 95540 Méry-sur-Oise

PERMIS DE CONSTRUIRE


PC02.3
 26-09-24 1:250

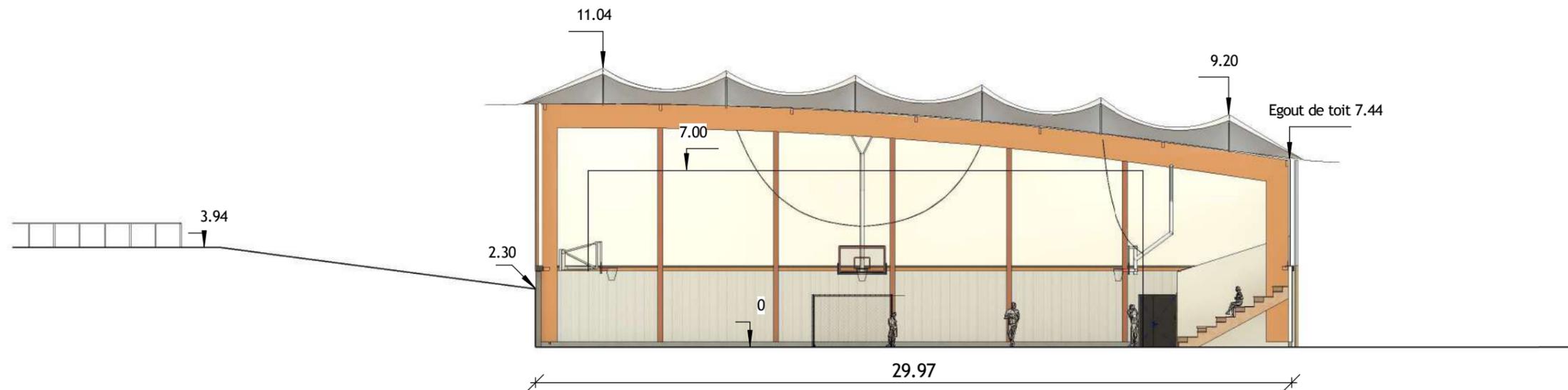


2 COUPE LONGITUDINALE Copie 1
Ech : 1 : 700

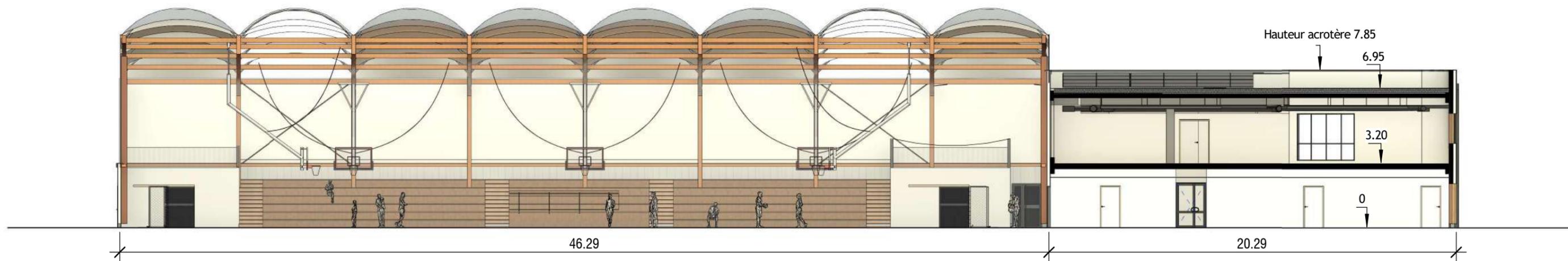


1 COUPE TRANSVERSALE Copie 1
Ech : 1 : 700

CÔTE NGF : 83,48 = 0,00 m
10 m



1 COUPE TRANSVERSALE
Ech : 1 : 200



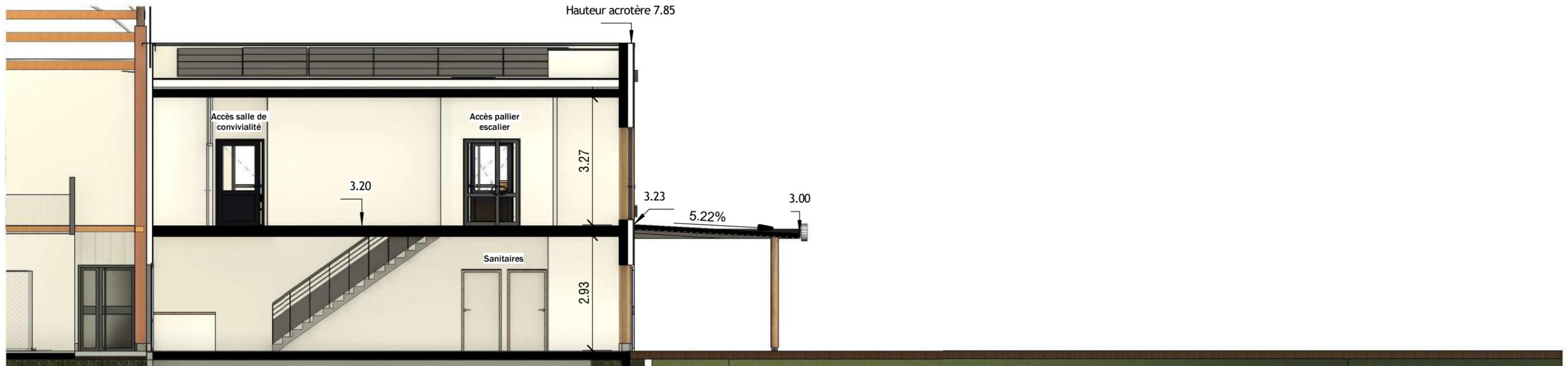
2 COUPE LONGITUDINALE
Ech : 1 : 200





1 COUPE SALLE

Ech : 1 : 100



2 COUPE HALL

Ech : 1 : 100

2,5m

1. Etat initial du terrain et de ses abords

Le stade Jean Brestel est situé au sud du Bois de la Garenne Maubuisson dans la commune de Méry-sur-Oise, entre la Départementale 44 et la Nationale 184. Le site est isolé de tout autre construction : le bâtiment voisin le plus proche, une habitation, est à 200 m à l'Est de l'entrée du site. Le stade abrite actuellement un terrain de football et un bâtiment comprenant un club house, des vestiaires et des sanitaires.

L'accès au site se fait via la Départementale 44, Chemin de Pontoise à Vaujours. Un portail à l'entrée du site donne accès au parking existant, puis, des cheminements piétons relient le parking au club house et au terrain de football.

2. L'insertion du projet dans l'environnement :

2a. L'aménagement du terrain

L'intervention consiste en le remaniement de la bute au nord du terrain de football, en la construction, à ce même emplacement, d'un nouveau complexe sportif et en l'aménagement d'un nouveau parking paysager dans la continuité de l'existant.

Le nouveau complexe comprendra, au rez-de chaussée, une salle omnisport avec tribunes, des vestiaires, des sanitaires, une buvette et une billetterie, et à l'étage, une salle d'activités, une salle de convivialité et une terrasse.

Les aménagements extérieurs consistent en la qualification des abords du bâtiment, avec la création de cheminements, d'un parvis arboré et d'un parking végétal comprenant 68 places de stationnement dont 2 accessibles PMR, deux places bus et une aire de dépose. Ce nouveau parking prendra place à proximité de la façade nord du nouvel ouvrage et sera accessible depuis l'entrée véhicule du site via la Départementale 44, Chemin de Pontoise à Vaujours.

2b. L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants :

Comme demandé par le programme, le bâtiment prend une forme compacte regroupant la salle omnisport et ses tribunes dans un volume principal, et le reste du programme en annexe dans un volume condensé sur deux niveaux. Les façades Nord-Ouest et Sud-Est ainsi que sa toiture, utilise la toile blanche pour adopter une forme bombée, conférant son identité à l'ouvrage, qui est particulièrement visible depuis l'entrée du site, via la Départementale 44.

2d. Matériaux et couleurs de l'ouvrage

Les principaux matériaux constituant l'apparence du bâtiment sont la toile composite et le bardage bois. Le volume principal du gymnase est couvert d'une toiture ondulée en toile blanche. Les quatre façades de ce volume sont des pans de toile similaire à celle de la couverture, choisis dans une teinte blanche identique, avec pour les façades Nord-Est et Nord-Ouest, une sérigraphie reprenant le mouvement d'ailes d'un oiseau et des éléments de sports, le tout créant une harmonie. Les pans de toiles allant de +3.00 m à la couverture, un bardage de bois clair vient habiller le rez-de-chaussée, de +0.20 à +3.00 m des façades Nord-Ouest et Sud-Ouest du volume principal. La façade Sud-Est étant semi-enterrée, un mur de soutènement en maçonnerie vient habiller le volume de 0.00 à +3.00 m.

Le volume de l'annexe, situé au Nord-Est de la salle omnisport, sera recouvert du même bardage de bois clair disposé verticalement, sur toutes ses façades de +0.20 m jusqu'aux acrotères, à l'exception de la façade Sud-Est où le bardage bois commence à +3.00m jusqu'à l'acrotère. Le toit-terrasse accessible depuis la salle de convivialité sera en dalles sur plots tandis que le toit du volume de l'étage seront munis de panneaux solaires sur une surface d'environ 40 m².

Les menuiseries extérieures, portes extérieures, descentes d'eau pluviales, couvertines d'acrotères et la toiture du auvent seront métalliques de couleur sombre.

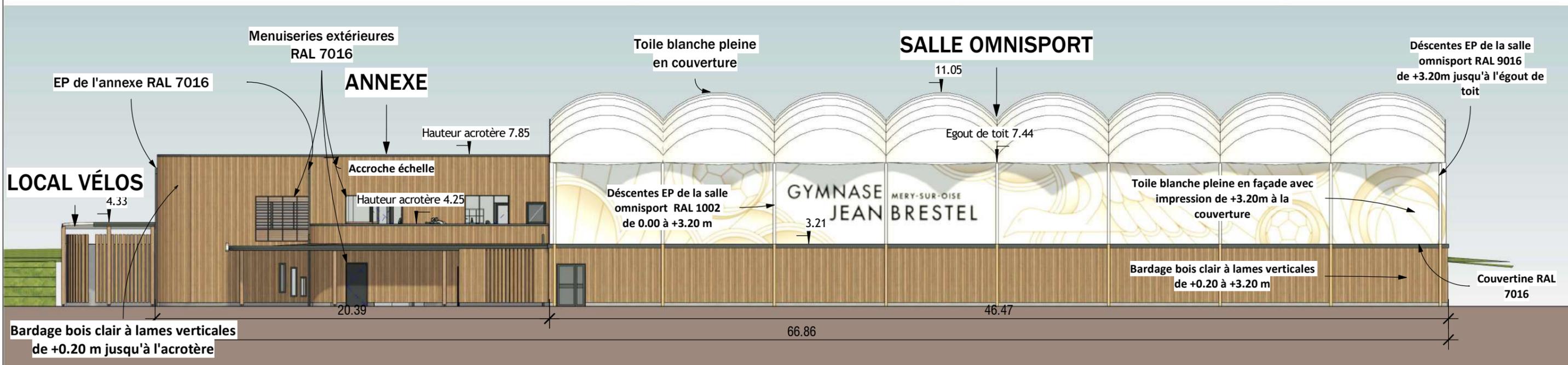
2e. Traitement des espaces libres et plantés

Dans le cadre de l'aménagement du parvis et du parking, seront créés des espaces verts intégrant des massifs arbustifs ainsi que des zones engazonnées et plantées d'arbres. Les massifs arbustifs sont prévus bâchés par une bâche biodégradable. La plantation d'une dizaine d'arbres d'essences variées devant être déterminées est prévue. Leur plantation requerra des drains et tuteurs quadripodes. L'arrosage automatique des massifs arbustifs n'est pas prévu à ce stade. (Voir en annexe la PC4.2 "Notice paysagère")

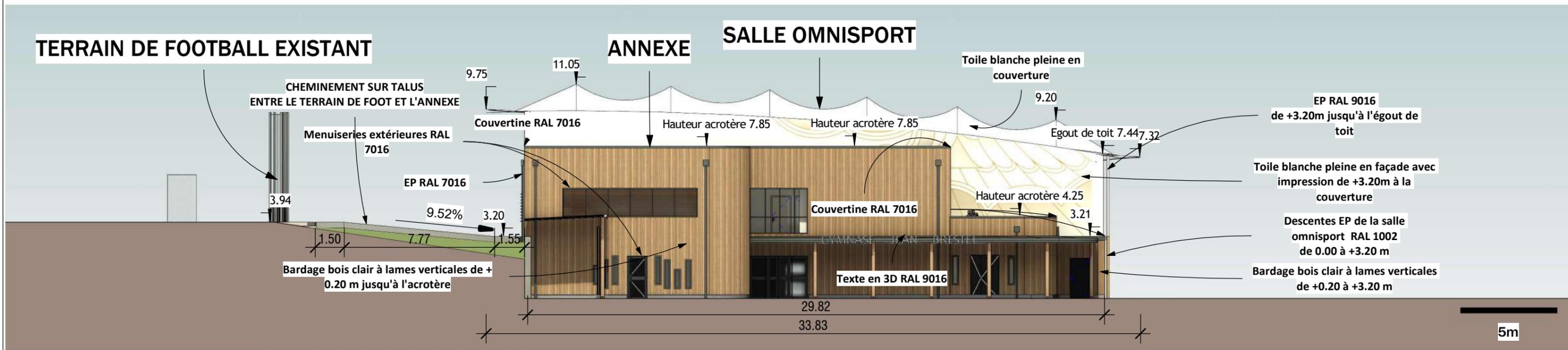
2f. Accès au terrain et à la nouvelle construction

Les modes d'accès au site seront semblables à l'existant avec un accès piéton depuis le parking existant et le nouveau et un accès véhicules depuis la Départementale 44, Chemin de Pontoise à Vaujours. Une voie carrossable permettra aux véhicules légers et poids lourds, d'accéder au nouveau parking prévu à proximité de la façade Nord du bâtiment neuf. Ce parking comprend 68 places de stationnement voitures dont 2 adaptées aux PMR, ainsi que deux places dédiées au bus. Cette zone permettra notamment la dépose des cars scolaires, les livraisons de matériel et l'accès des véhicules de secouristes. Les voies piétonnes et véhicules seront faites en enrobé, les nouvelles places de stationnement seront en grave sablées ou herbées.



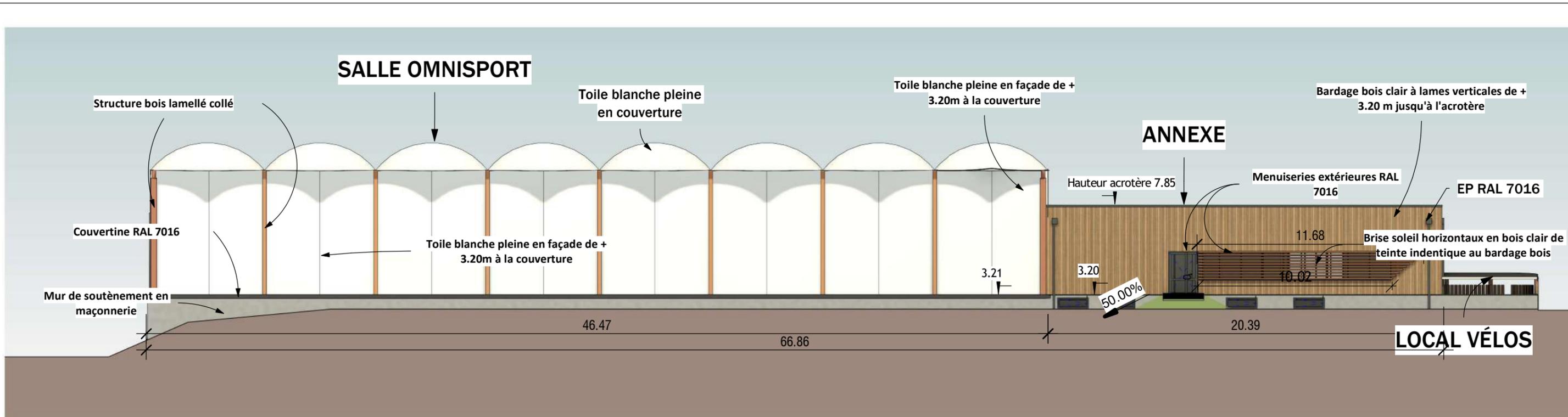


4 **Élévation NO**
Ech : 1 : 200



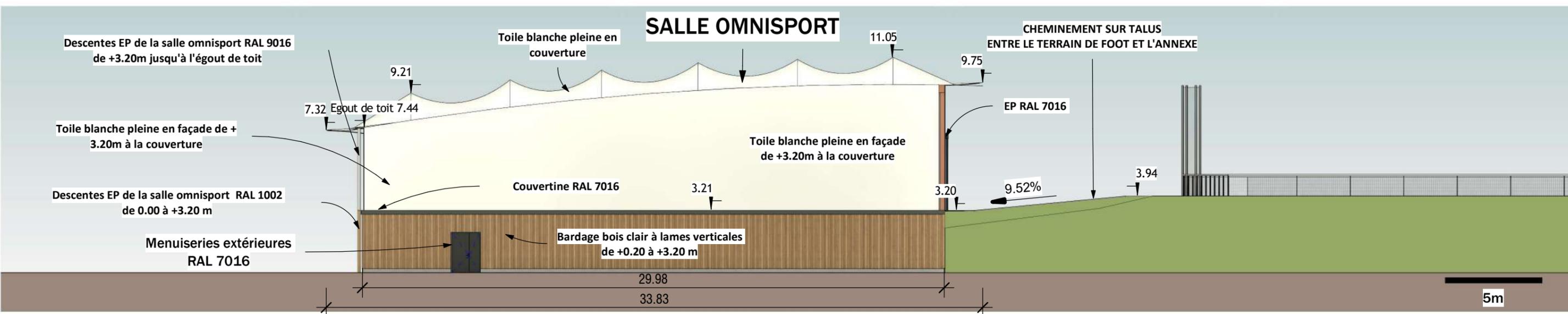
1 **Élévation NE**
Ech : 1 : 200

CÔTE NGF : 83,48 = 0,00 m



2 Élévation SE

Ech : 1 : 200



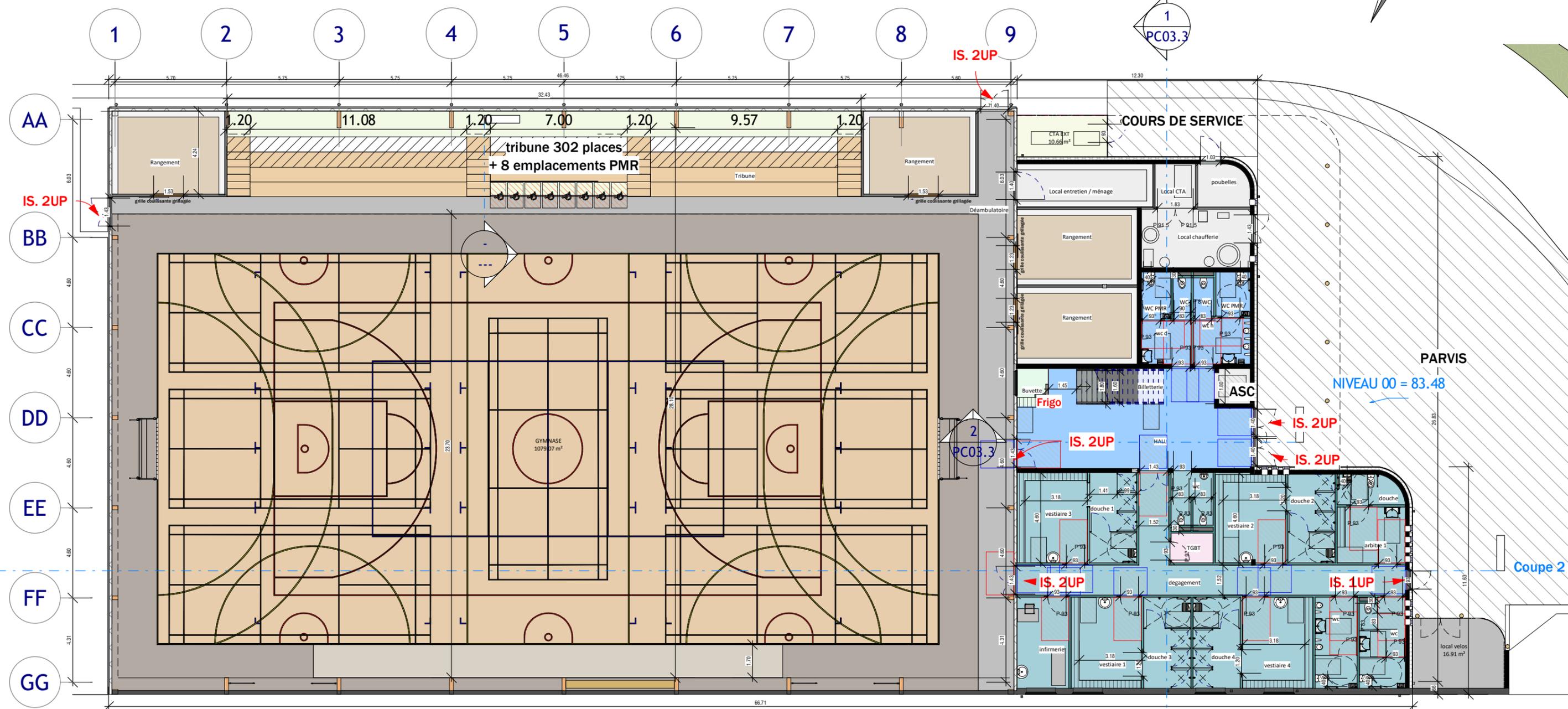
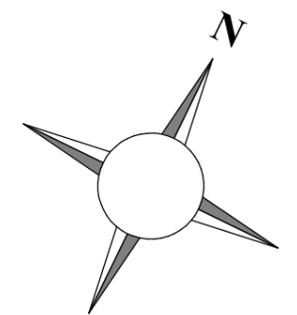
1 Élévation SO

Ech : 1 : 200

CÔTE NGF : 83,48 = 0,00 m



VUE 5



1 Plan de RDC
Ech : 1 : 200

CÔTE NGF : 83,48 = 0,00 m

5m

AAMR AGENCE D'ARCHITECTURE MORIN ROUCHÈRE
78, avenue Aristide Briand 94240 L'Hay-les-Roses
T. 01 46 64 35 53 / F. 01 45 47 90 44
archimorinparis@gmail.com

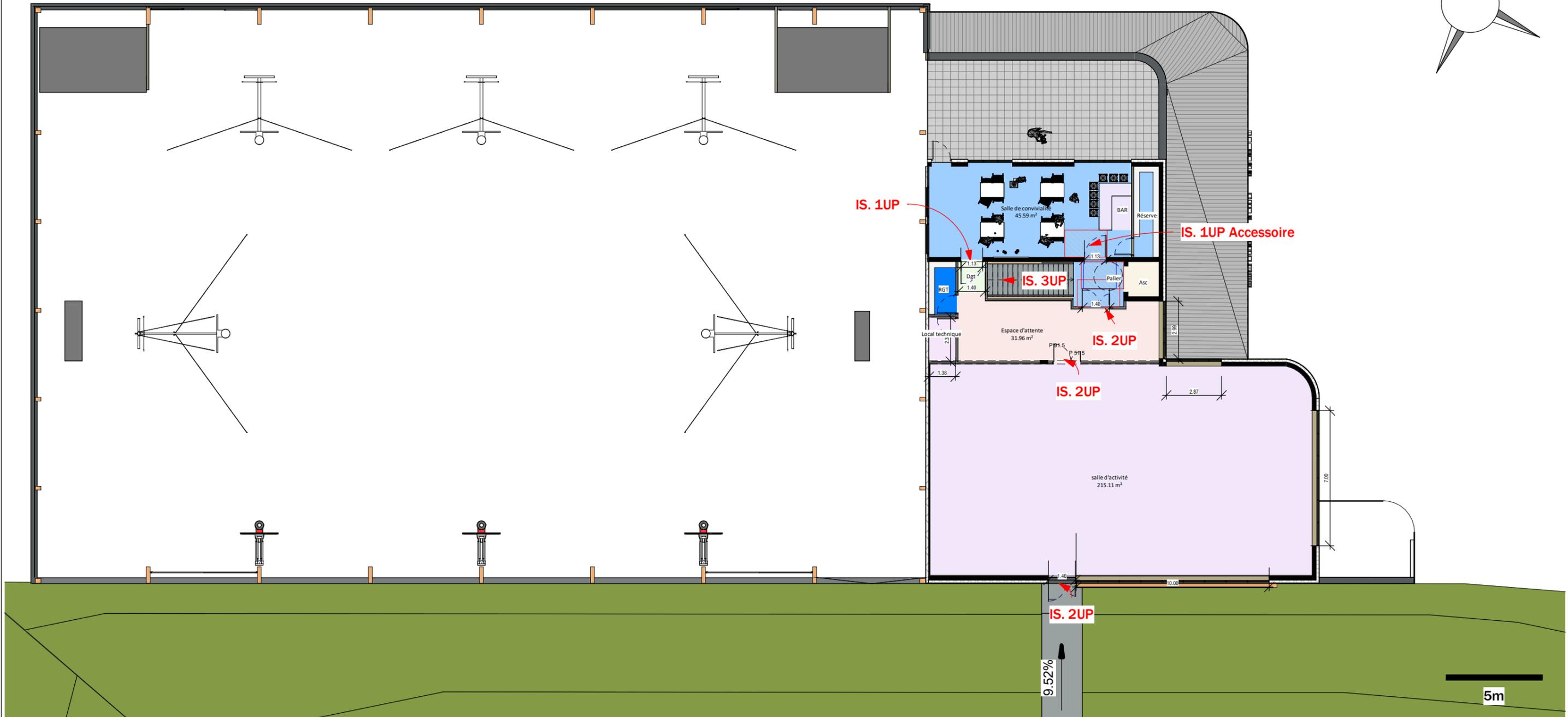
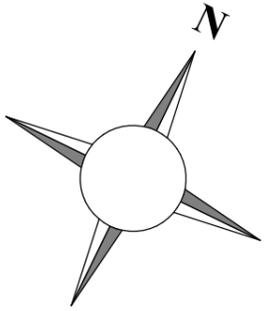
VILLE DE MERY-SUR-OISE
14, Avenue Marcel Perrin,
95540 Méry-sur-Oise

PLAN DU RDC
CONSTRUCTION D'UN GYMNASE EN ARCHITECTURE TEXTILE
Stade Jean Brestel
Chemin de Pontoise à Vaujours 95540 Méry-sur-Oise

PERMIS DE CONSTRUIRE

PC39-40.1

26-09-24 **1 : 200**





VUE 1



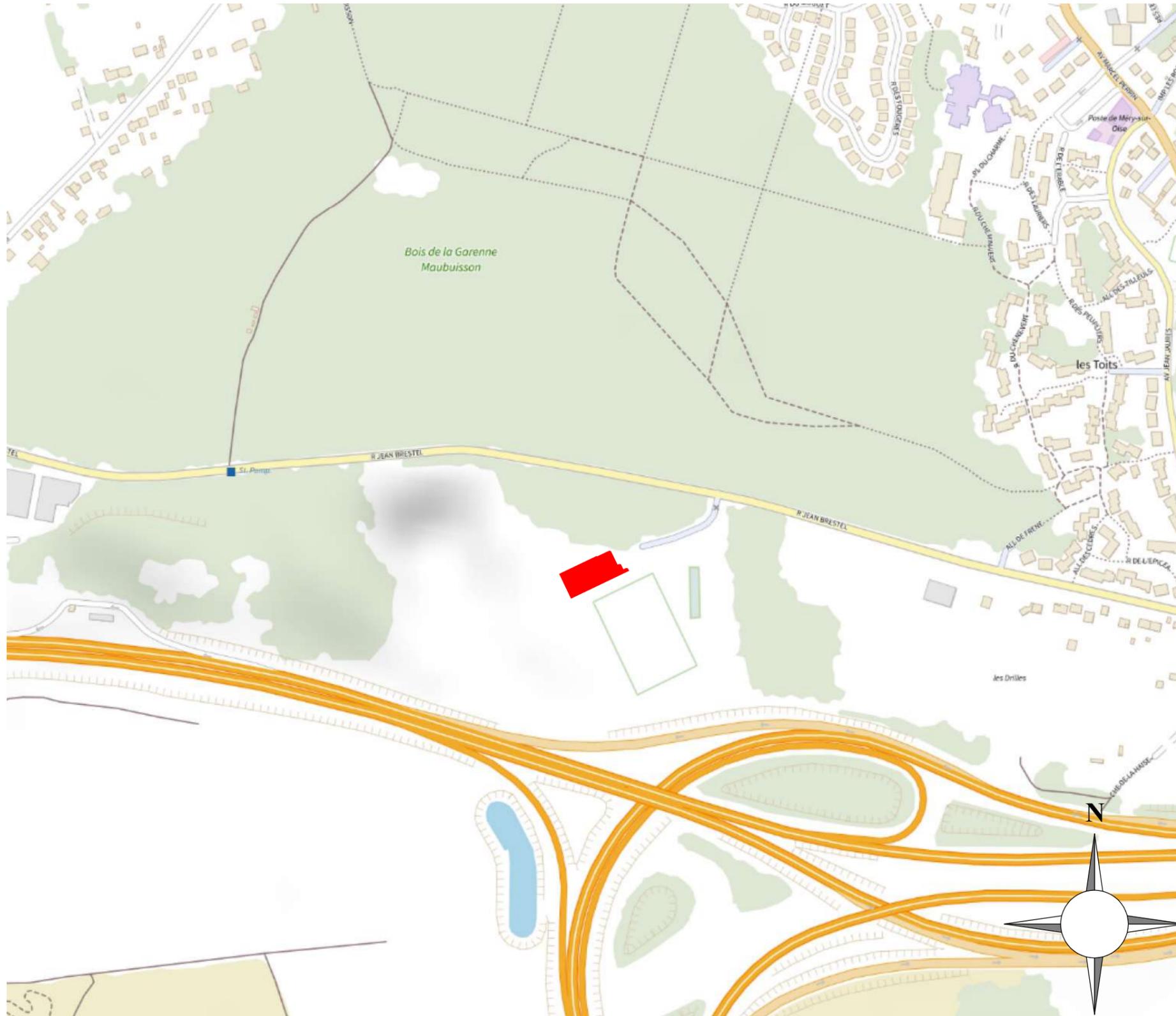
VUE 2



VUE 3



VUE 4



1 Plan de Situation 5000e
Ech : 1 : 5000

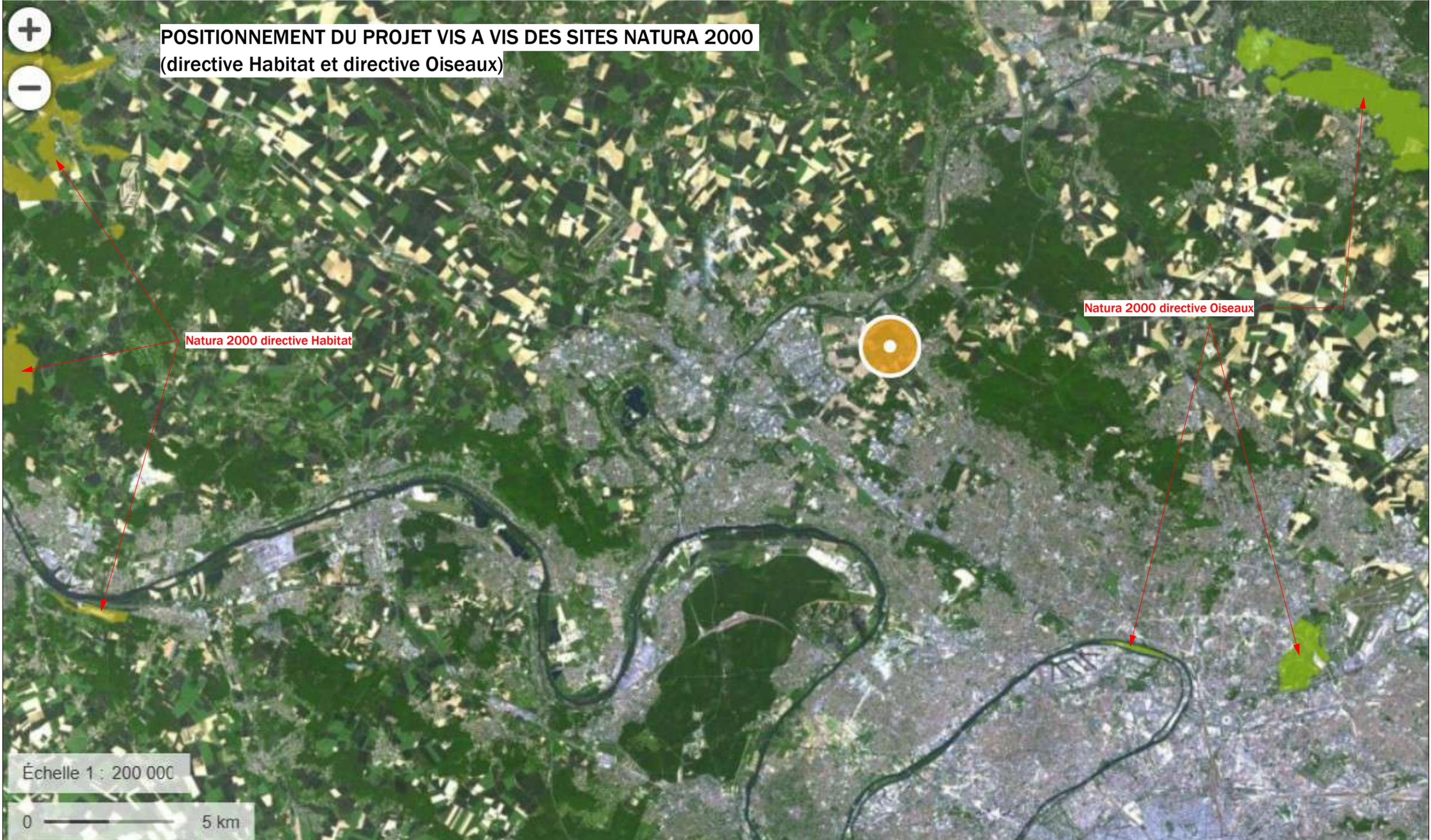


2 Plan de Situation 24000e
Ech : 1 : 24000





POSITIONNEMENT DU PROJET VIS A VIS DES SITES NATURA 2000
 (directive Habitat et directive Oiseaux)



Natura 2000 directive Habitat

Natura 2000 directive Oiseaux

Échelle 1 : 200 000

0 ————— 5 km

**CONSTRUCTION D'UN GYMNASE
EN ARCHITECTURE TEXTILE SUR
LA COMMUNE DE
MÉRY-SUR-OISE (95)**

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE MERY-SUR-OISE
14 avenue Marcel Perrin - BP 60001
95540 MERY-SUR-OISE
Tél. : 01 30 36 23 00

Maîtres d'oeuvre :

AGENCE D'ARCHITECTURE MORIN ROUCHERE
78 avenue Aristide Briant
94240 L'HAY-LES-ROSES
01 46 64 35 53

ERA PAYSAGISTES
72 avenue Jean Jaurès
94200 IVRY-SUR-SEINE
agence@erapaysagistes.com

BET STRUCTURE
abac ingenierie

ÉCONOMISTE
korell-ingenierie

BET FLUIDES
etta-etba

BET ACOUSTIQUE
abc décibel

NOTE PAYSAGE

PC04.2

PC

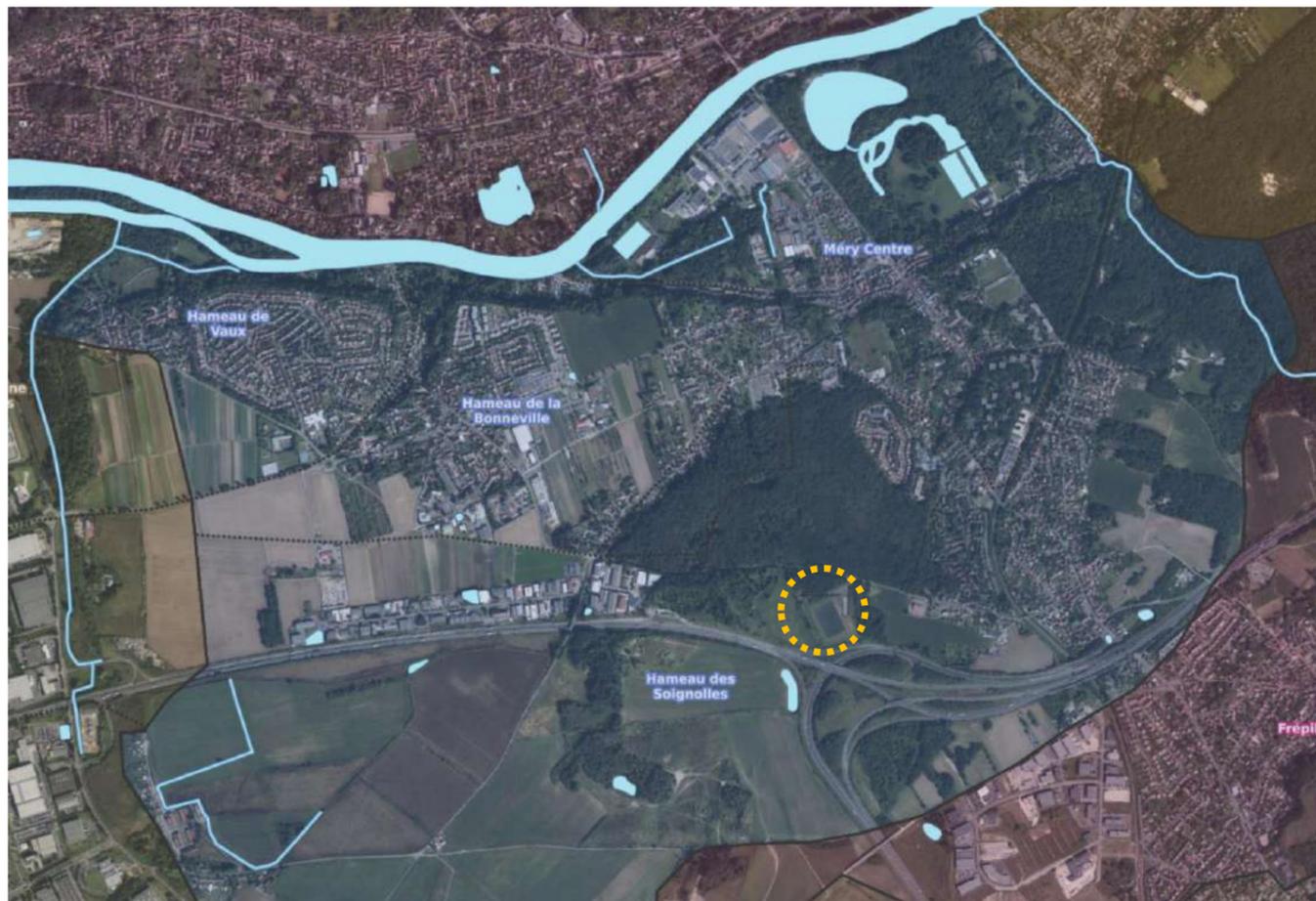
JUILLET 2024

L'INTRODUCTION	- 3 -
LES ENTITES PAYSAGERES	- 4 -
LA GESTION DES EAUX PLUVIALES	- 5 -
LES VOCABULAIRES	- 6 -
LA PALETTE DE VEGETALES	- 8 -



SOMMAIRE

PC04.2 – NOTE PAYSAGE



Le stade Jean Brestel s'inscrit dans un environnement isolé. Le complexe sportif se blottit au Nord et à l'Est contre le Bois de la Garenne Maubuisson, tandis qu'il s'ouvre au Sud et à l'Ouest vers la N184.

L'ambiance forestière est très présente à l'entrée du site. Les intentions paysagères ont orienté la composition du plan masse. La priorité a été donnée à la conservation du bois existant. Les aménagements extérieurs du présent projet sont un lien entre le bois et le complexe sportif existant.

Les intentions paysagères sont par conséquent les suivantes :

- regrouper les aménagements extérieurs dans des aires définies.
- aligner un parking paysager sur le front forestier existant.
- créer une ambiance à dominante végétale, sur le parvis comme dans les parkings.



INTRODUCTION

PC04.2 – NOTE PAYSAGE



PHOTO 1
Le site – végétation spontanée – arbres sous forme de taillis – PAS D'INTERET DE CONSERVATION
une ancienne voie d'accès véhicule en lien avec l'activité d'extraction de la carrière à ciel ouvert.



PHOTO 2
Le boisement existant non protégé au Nord du site – arbres sous forme de futaie – INTERET DE CONSERVATION



Le site est actuellement occupé par une friche .
La végétation est une végétation spontanée issue d'un
ensemencement du boisement existant au Nord de la
parcelle ; boisement existant non protégé.

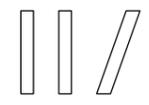
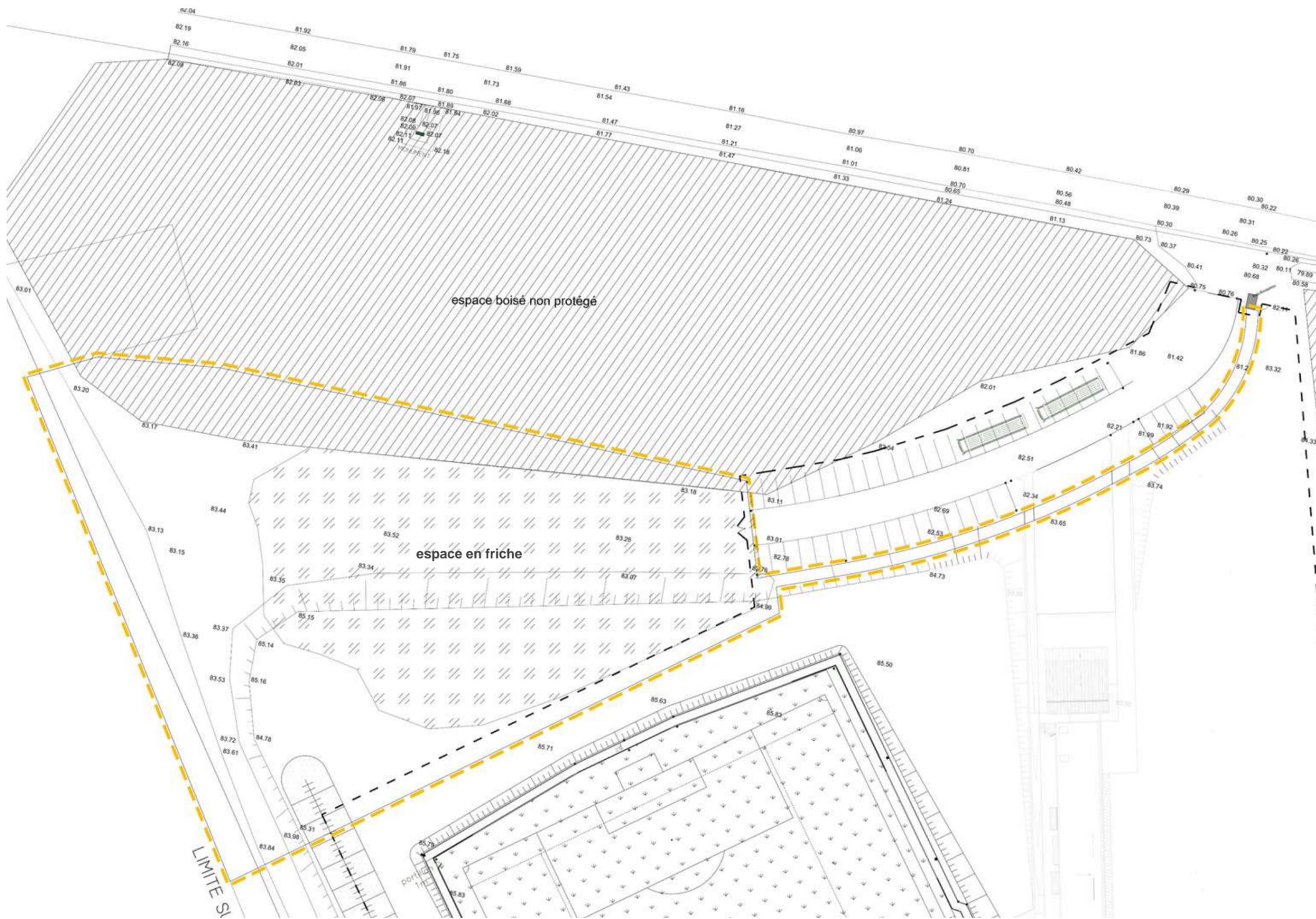
La forme des végétaux est une forme en taillis sans intérêt
de conservation.

**Le projet prévoit de conserver un arbre existant et de
planter 21 arbres de haute tige ou à grand
développement.**



LE SITE ACTUEL

PC04.2 – NOTE PAYSAGE



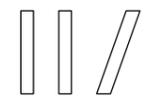
LES ENTITES PAYSAGERES
PC04.2 – NOTE PAYSAGE



LEGENDE

LIMITE D'INTERVENTION		ESPACES VERTS	
INPLANTATION DES ARBRES		ARBRE projet	
REVÊTEMENTS / COUVRAGES / MOBILIERS		ARBRE existant	
VORRE ET ALLEES bitu		MASSIF D'ARBUSTES	
VORRE en gravel		ENGazonnement	
PARKING en grave stabil		NOUVE PLANTÉE	
ESCALIER		DEMOLITION	
RANGE VELO		DEFRICHAGE / DECAPAGE	
BANCS en bois		DEMOLITION	
TRONC D'ARBRE			
GARVELLES			
NIVELLEMENT - ASSAINISSEMENT			
NIVEAUX PROJET			
CANALISATION EP			
DRAIN EP			
CANIVEAU EP			
CANALISATION EU			
REGARDS de visite, de branchement			
ECLAIRAGE			
BORNE LUMINEUSE			
RESEAUX			
RESEAU d'éclairage			
RESEAU basse tension			
RESEAU fibreopt			
RESEAU eau			

- ① le parvis paysager
- ② le stationnement
- ③ la grande noue d'infiltration
- ④ la terrasse - pelouse



LES ENTITES PAYSAGERES
PC04.2 – NOTE PAYSAGE



La gestion des eaux pluviales sera exclusivement alternative. Les eaux du bâtiment et des aménagements extérieurs ruisselleront et s'infiltreront dans les noues plantées du parking.

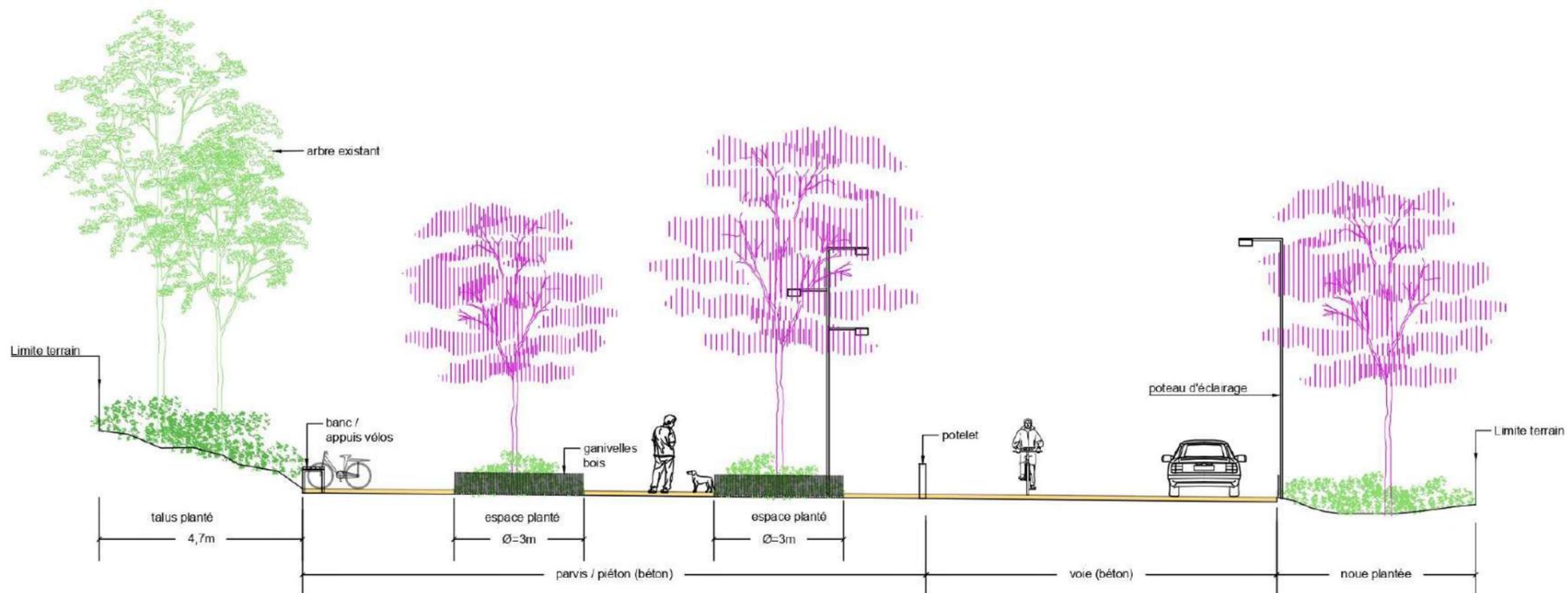
Le réseau de drainage et d'infiltration du complexe existant sera repris à l'Ouest vers les noues plantées.

Un drainage vertical contre le gymnase, recueillera les eaux et les dirigera vers les noues plantées du parking.



LA GESTION EP

PC04.2 – NOTE PAYSAGE



LE PARVIS

appuis vélos galva



ganivelles bois



potelets galva



voie et parvis en béton balayé

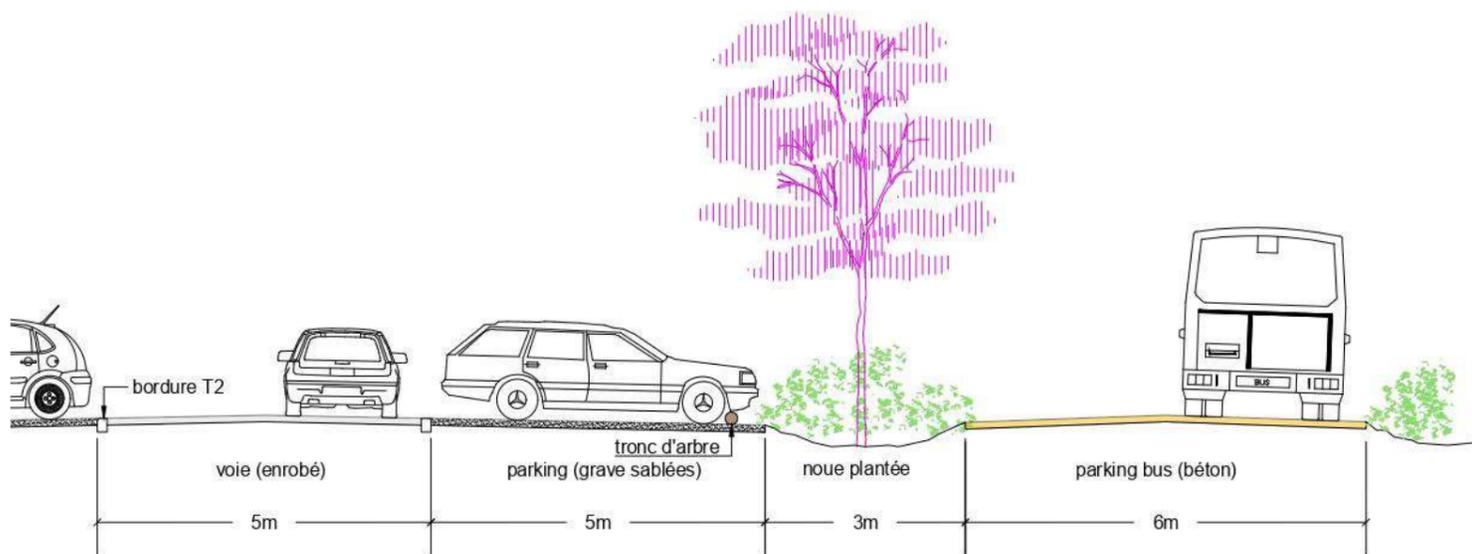


éclairage



LES VOCABULAIRES

PC04.2 – NOTE PAYSAGE



parking grave sablée



parking grave engazonnée



LE PARKING

noue plantée



tronc d'arbre (chasse roue)



LES VOCABULAIRES

PC04.2 – NOTE PAYSAGE



Tilia cordata 18-25m



Populus tremula – Peuplier tremble 10-25m



Sorbus torminalis – Alisier des bois 15-20m



Betula pendula – Bouleau 18-25m

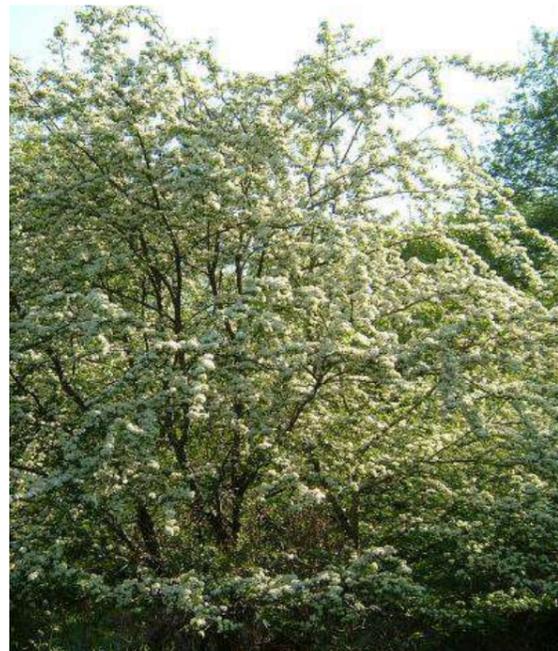


Acer campestre – Erable champêtre 6-12m

Malus sylvestris
– Pommier sauvage 8m



Crataegus monogyna/laevigata
– Aubépines 6m



Prunus mahaleb
– Faux merisier 4-6m



Prunus avium
– merisier des oiseaux 15-20m



LA PALETTE VEGETALE, arbres

PC04.2 – NOTE PAYSAGE



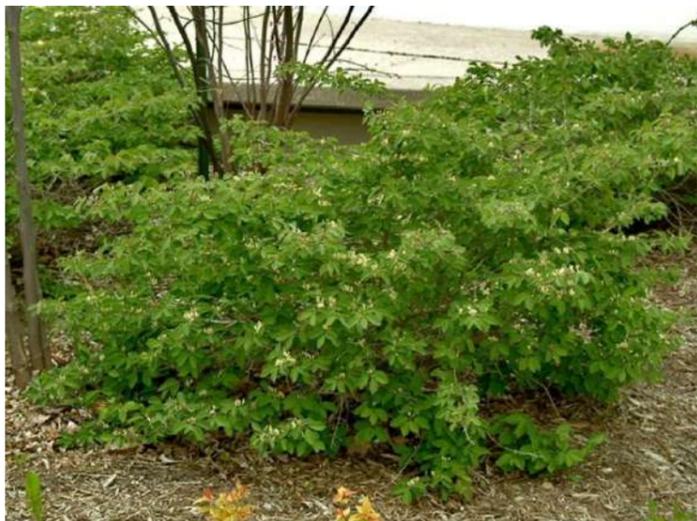
Arbustes fruitiers, piquants

- Ribes rubrum 1.2m Rubus fruticosus
- Ribes uva-crispa 1m Rubus idaeus 1.2m



Arbustes indigènes, ambiance haies bocagères

- Viburnum lantana/opulus 3m
- Prunus spinosa 3m
- Salix purpurea 5m
- Carex pendula 1m
- Lonicera xylosteum 3m
- Rosa rubiginosa 2.50m





Base graminée + légumineuses

(gazon+trèfle)

- fauche tardive



Flours de prairies, endémiques de l'Île de France

Centaurea scabiosa – *Achillea millefolium* – *Allium sphaerocephalon* – *Campanula persicifolia* – *Cichorium intybus* – *Sanguisorba officinalis*

Arctium minus – *Epilobium angustifolium* – *Geranium dissectum* – *Malva sylvestris* – *Echium vulgare* - *Lysimachia vulgaris*



LA PALETTE VEGETALE, vivaces

PC04.2 – NOTE PAYSAGE